

Lettre de la Commission féminine genevoise du Parti suisse du travail

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 728

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

venir, de Suisse-allemande comme de Suisse romande, entourer nos invitées qui nous apporteront de l'étranger le fruit de leurs expériences. Nous enverrons un programme détaillé, avec indication des prix de séjour, à toutes celles qui en feront la demande avant le 8 avril à Mme Jeannot, 40, avenue de Rumine, Lausanne.

L'Alliance est conviée à prendre part à la première conférence d'après-guerre du Conseil International des Femmes, qui aura lieu à Philadelphie (U.S.A.) du 5 au 12 septembre 1947. Vu l'importance de ces congrès, où une nouvelle présidente internationale sera élue, l'Alliance désire être représentée par plusieurs déléguées, mais notre caisse n'est pas en mesure d'accorder de subvention, au coût du voyage qui, séjour compris, s'élève approximativement à 4000-5000 frs par avion et à 3000-4000 frs par bateau Ile classe. Nous prions les présidentes de nos sociétés et les membres de nos commissions d'examiner la possibilité de se rendre à Philadelphie et de nous envoyer au plus tôt leurs propositions.

Nous signalons à nos sociétés romandes une demande du «Village Pestalozzi» qui désire recevoir des livres et chansons en français pour enfants de 4 à 14 ans. Adresse: Frl. Liehr, Müller-Friedbergstrasse 28, St-Gall.

La société de cautionnement SAFFA nous a adressé le prospectus du «Livret d'épargne pour trousseau» qu'elle lance, d'entente avec la Banque Populaire Suisse; cette dernière donnera tous renseignements sur cette initiative que nous recommandons chaleureusement à votre attention, comme un moyen efficace de lutte contre les ventes à tempérament.

Vous trouverez ci-jointe une page qui doit être encartée dans le 45e rapport de l'Alliance, où elle avait été omise par erreur.

Recevez, Mesdames et chères alliées, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La présidente: A. Jeannot.
La secrétaire: M. Cuenod.



Beaux-Arts

Exposition A. Silvestre

Galerie Léopold Robert - Neuchâtel.

Il est des esprits chagrins qui croient qu'à Genève, il n'y a que du brouillard et de la bise. On est bien convaincu du contraire en pénétrant dans la radieuse exposition du peintre Silvestre. D'Yvoire à Versoix, le lac rayonne sous un ciel de lumière; les rives offrent des paysages de fleurs et de verdure où chantent les oppositions de tons. Une vieille route s'enfonce entre des feuillages sans éclat dont la perspective conduit soudain à une tache éclatante de chaude lumière en accord avec le ciel d'un beau soir d'été. Tout cela est le pays des environs de Genève, avec son charme très particulier, sa douceur, sa discrète richesse. Peu de peintres

Comment lutter contre la vente à tempérament

Qui n'a pas eu déjà à s'occuper de ce problème, difficile entre tous? Les bureaux d'assistance et de renseignements financiers le connaissent bien: jeunes couples qui non seulement achètent leur mobilier à crédit mais empruntent encore le premier acompte qu'ils devront verser comptant, épouse qui n'ose pas avouer à son conjoint que son trousseau n'est pas encore payé, époux qui, après le mariage seulement, déclare devoir soustraire à son salaire les versements mensuels pour les meubles; tous deux sont de bonne foi, ils pensent pouvoir s'acquitter régulièrement de leurs engagements. Ils n'ont pas un instant prévu que leur situation pouvait changer, la maladie, les pertes éventuelles de salaire, l'arrivée des enfants risquent de déséquilibrer dangereusement leur maigre budget. Les versements arriérés s'ajoutent, mois après mois; afin d'éviter des difficultés avec le fournisseur, on essaiera de se procurer de l'argent à une autre source et l'on s'endettera toujours plus. L'atmosphère du foyer devient irrespirable, heureux encore si les meubles ne finissent pas par être saisis, entraînant la perte des versements effectués.

En 1943 et 1944 Fr. 4.800.000.— dont deux millions utilisés pour le mobilier d'usage privé (machines à coudre et radios non compris) étaient portés au registre des pactes de réserve de la propriété, de la commune de Berne. Si l'on songe que tous les achats à crédits ne sont pas inscrits au dit registre, il est facile d'évaluer approximativement les achats faits de cette façon dans toute la Suisse.

Mieux vaut prévoir que guérir! C'est pour-

La responsabilité des mamans

Ce n'est pas seulement la femme célibataire qui est désavantagée par le statut civique de la femme suisse, mais la femme mariée se trouve souvent dans un grand embarras.

Une législation qui, en vue du taux avantageux de l'impôt progressif, accumule sans distinction les gains des deux époux, prive la femme qui travaille de la libre disposition de son gain. Comment changer cela? Tant que le fisc y trouvera son avantage, il est évident qu'aucune voix d'équité ne saurait se faire entendre. Il faut donc commencer par changer les dispositions fiscales de la loi... Et qui les changera, si les femmes n'ont pas le droit de vote? Les suffragistes voient dans ce problème, qui est au cœur de notre vie économique et familiale, une nouvelle urgence de leurs réclamations. Elles n'ont pas tort. Pourtant, je crois que les femmes mariées ont déjà en mains une arme naturelle, une arme moins dangereuse et plus efficace que toutes les luttes électorales, quoique moins directe, et que, cette arme, elles doivent apprendre à s'en servir avec sagacité.

Ce sont les mères qui forment le caractère de leurs enfants et qui — souvent bien inconsciemment — leur inculquent toutes leurs premières notions. Si, chez nous, les hommes ont un certain mépris de la femme, un besoin parfois risible de «jouer à l'homme», c'est que, dès l'enfance, ils ont entendu leurs mamans dire, sans d'ailleurs y attacher d'importance: «Ne pleure pas, c'est bon pour les filles; rappelle-toi que tu es un homme. Sans doute, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes... etc.»

Sans doute, il y a une conception de la dignité de l'homme, de sa responsabilité envers la famille, de son rôle de père, qui fait appel à la plus grande noblesse de caractère, une conception qu'il ne faudrait pas avilir dans le but ridicule d'obtenir une théorie égalité des sexes. Il ne faut pas oublier qu'une certaine attitude de l'homme «qui veut tout tenir dans sa main» s'accompagne souvent du plus grand dévouement.

Mais enfin, les jeunes mamans ne devraient-elles pas être averties des dangers inhérents



Cliché Mouvement Féministe

— Va, Michel, tu peux sortir, ta sœur m'aidera à peler les légumes...

au maintien de nos traditions patriarcales dans une civilisation qui, d'autre part, exige de la part des femmes toutes sortes d'activités et de prestations nouvelles. La jeune mère, qui trouve dur que son mari ne la tienne pas au courant des finances familiales et la traite en enfant mineure pour tout ce qui concerne les affaires d'argent et les démarches officielles, ne devrait-elle pas s'étudier scrupuleusement à élever avec équité ses garçons et ses filles? Ne devrait-elle pas chercher à éveiller chez les premiers, non le désir de protéger leurs sœurs et d'être admiré par elles, mais un sentiment de respect pour le travail et l'indépendance de celles-ci. Des jeunes gens accoutumés dès l'enfance à de tels sentiments seront frappés par ce qu'il y a de peu intelligent dans certaines dispositions de nos lois, et ils seront les premiers à réclamer pour leurs épouses et leurs sœurs l'égalité des droits civiques et la libre disposition de leurs avoirs.

M. G. M.

l'homme évoqué avec une sûreté et une variété aussi pleine de maîtrise. Il est à souhaiter que d'autres villes que Neuchâtel abritent cette belle collection.

Nanette Genoud

Pendant quinze jours en mars, Nanette Genoud a exposé, dans son atelier à Lausanne, ses dernières œuvres, rapportées de Provence, paysages lumineux de terre brûlée, d'oliviers tordus, toute la Provence blonde. Point du tout dépayssés dans ce Midi, il y avait quelques toiles peintes en Valais, vibrantes de lumière aussi, et bien loin de ce Valais conventionnel et pittoresque dont des peintres ont abusé jusqu'à nous lasser.

Nanette Genoud aborde tous les genres avec une égale virtuosité, une habileté sûre d'elle-même et un talent qui va s'amplifiant et se mûrissant. Preuve en sont ces deux tableaux inspirés par les événements de 1940 et de 1945, qu'on

pourrait intituler: «Cauchemar», «Délivrance» qu'on peut traduire selon son penchant, mais qui sont avant tout, pour l'amateur de peinture, deux admirables symphonies d'un rouge profond et tragique.

S. B.

A propos de la votation du 8 mars on a pu lire cet entrefilet:

Appel aux femmes neuchâteloises:

Femmes neuchâteloises, vous êtes les premières à être durement frappées par la pénurie de logements. Faites voter vos maris, vos frères vos fils, vos fiancés. Faites-les voter «OUI»; qu'ils votent «OUI», surtout pour vous.

Il paraît qu'aujourd'hui, les hommes n'éprouvent aucune honte à se déclarer sous la paillasse de leur épouse. Ne feraient-ils pas mieux de conserver leur dignité humaine, et de reconnaître aux femmes — qu'ils n'ont d'ailleurs jamais exonérées d'impôts — l'exercice complet de leurs droits civiques?

Marianne Gagnebin.



GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes
Angle Rue Verdaïne
La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR-BOYS
Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Lettre

de la Commission féminine genevoise du Parti Suisse du Travail

Au Conseil fédéral

Monsieur le président et Messieurs les conseillers fédéraux,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail proteste vivement contre le fait que vous avez cru devoir intervenir en faveur de Carmen Mory.

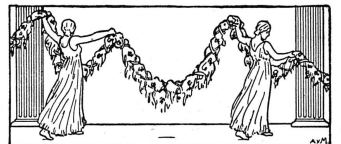
En effet, cette femme a été condamnée à mort par un tribunal militaire allié selon une procédure qui donne toutes garanties aux accusés. Il nous apparaît qu'il n'appartenait pas à un gouvernement d'intervenir de toute son autorité en faveur d'une criminelle dont les actes soulèvent l'indignation et réclament une punition exemplaire.

Votre intervention est d'autant plus regrettable que vous n'avez jamais entrepris de démarches en faveur des citoyens suisses qui, de par leur activité antifasciste furent les victimes des chefs d'un Carmen Mory et subirent dans les camps de concentration les souffrances que vous connaissez. Ils souffraient pourtant, et souvent mouraient, pour la défense des principes démocratiques chers au cœur de tous les Suisses. Et le peuple suisse tout entier vous aurait approuvés de tenter de les soustraire à leur effroyable sort.

Nous protestons donc contre le geste que que vous avez fait et pensons en outre qu'il n'est pas de ceux qui amèneront à la Suisse le respect de tous les hommes épris de justice et de liberté dans le monde.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les conseillers fédéraux, l'assurance de notre parfaite considération.

La Commission féminine genevoise du Parti suisse du Travail.



A travers les Sociétés

Le problème des Vacances au Centre de Liaison

C'est le lundi 24 mars, que le Centre de liaison des Associations féminines genevoises tenait son Assemblée générale dans le local de l'Union des femmes. Sa présidente, Mme Ch. Gautier, releva l'activité fort diverse de son comité pendant l'année écoulée et annonça à cette occasion, la création, au sein du comité, d'une commission sociale, chargée de mettre en route les actions d'entraide que le Centre se trouve souvent sollicité d'entreprendre, notamment sur le plan national. Lorsque l'occasion se présentera, cette commission se mettra aussitôt à l'œuvre et demandera l'appui des associations intéressées. Par ce moyen, l'action du Centre de liaison gagnera en rapidité et en

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt

4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles
Automoteurs - Grills „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Mesdames!
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure Robert
spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86